

M. du Moncel a trouvé qu'on devait rapporter la cause de ces variations au mode de préparation du tissu. On charge les soies noires beaucoup plus que les soies colorées. L'appât absorbe beaucoup de vapeur d'eau, surtout quand la charge atteint ce qui arrive quelquefois jusqu'à 800/0 de la soie. La conductibilité de la soie paraît tenir au degré de la charge. Si la boîte de couleur dévie peu le galvanomètre, cela tient à ce qu'on ne peut l'appât avec une charge un peu forte.

Il résulte de là qu'on peut apprécier la charge d'un tissu de soie au moyen de l'expérience faite par M. du Moncel ; l'écart de l'aiguille révèle très bien l'importance de cette charge : or, comme il est bon qu'on ne dépasse pas, au gré des négociants, certains poids, le procédé peut avoir sa valeur pratique.

Les toiles sont très hygrométriques, et d'autant plus que leur tissu est plus gros ; leur conductibilité électrique varie en conséquence. L'écart du galvanomètre dit très bien si l'on fait l'essai sur une toile grossière sur une toile plus fine, sur du madapolam sur du jacon, etc.

La laine, la soie, le coton, ayant une conductibilité électrique différente, on conceit que, par le même procédé, il devienne facile à distinguer les étoffes qui renferment du coton. Il suffit de les porter dans l'étuve sèche, à une température donnée, et de voir la déviation de l'aiguille.

Il ne serait pas impossible que les recherches toutes spéculatives de M. du Moncel conduisent à quelques méthodes précieuses pour l'essai commercial des tissus de soie et de laine.

Roubaix-Tourcoing

ET LE NORD DE LA FRANCE

C'est au mois de décembre prochain que doivent avoir lieu les élections pour le renouvellement partiel des Chambres de commerce. L'augmentation des pouvoirs que le Gouvernement et l'Assemblée paraissent disposés à accorder à ces corps représentatifs donne à cette élection une importance exceptionnelle.

Le Bulletin n° 9 de l'Enseignement primaire relate un arrêté ministériel daté du 6 septembre par lequel sont nommés :

Officier de l'instruction publique : M. le baron Le Guay, conseiller d'Etat, préfet du Nord.

Officier d'Académie : M. de Riencourt de Longpre, secrétaire général de la préfecture du Nord.

Par arrêté ministériel en date du 5 septembre, ont été nommés :

M. Francq, instituteur public (2^e classe), à Lomme, est nommé instituteur public (même classe) à la Madeleine, en remplacement de M. Herlin, nommé maître-adjoint à l'École normale de Douai.

M. Bertin, instituteur public (3^e classe), à Ennevelin, est nommé instituteur public (même classe), à Lomme, en remplacement de M. Francq.

M. Leveaux, instituteur-adjoint à Lille, est nommé instituteur public (même classe), à Ennevelin, en remplacement de M. Bertin.

Ont été agréés en qualité d'instituteurs-adjoints :

MM. Leblanc, à Lille, rue de Juliers ; Boisé et Charlet, à Lille, rue des Stations ; Fontaine, à Lille, rue Charles-de-Moussart ; Fouquet, Charles, à Lille, rue St-Étienne ; Lesur et Gibon, à Roubaix ; Fouquet, Jean-Baptiste, à Lille, rue de Bouvines ; Lemoine et Vasseur, à Haubourdin.

Ont été agréés en qualité d'instituteurs-adjoints :

Milles Lehaut et Lempereur, à Lille, rue St-Gabriel ; Roussiez, à Roubaix.

CONVOI FUNÈBRE

Les amis et connaissances de la famille DEPLECHIN-HOUZE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Mademoiselle MARIE-JOSEPH DEPLECHIN, décédée à Roubaix, le 6 novembre 1874, à l'âge de 18 ans et 10 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et d'assister aux convois et service solennels qui auront lieu le lundi 9 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Notre-Dame.

L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Square, 14.

sa puissance qu'après l'avoir perdu. Elle avait cru que sa fierté farouche lui tiendrait lieu de tout ce qu'elle repoussait. Sa fierté l'avait trahie. Tout bas, parfois, elle avait soupiré un nom bien cher. Emmanuel de Maupéril n'entendit pas ce soupir.

Là-bas, en Moldavie, où son extérieur élégant, où sa parole dorée bouleversaient une société quelque peu sauvage encore, il avait gagné, sans le chercher, le cœur d'une belle fille, héritière opulente d'un banquier israélite.

Quand cette conquête diabolique vint à lui la première, il se souvint d'Adrienne : il hésita, il souffrit.

Nous aurions mal dépeint Emmanuel, si l'on ne disait bien vite que résolutions, tendresses, serments intimes de sa vie, avaient fondre au souffle de cette tentation flatteuse pour sa vanité, désirable pour sa fortune.

Il devait revenir dans deux années, avait dit M. Veridan.

Moins de dix-huit mois après le départ du jeune homme, Adrienne traversant les Champs-Élysées, au bras de son père, avait reconnu M. de Maupéril assis près d'une admirable jeune femme blonde, dans une calèche décolorée qu'emportaient au grand trot deux

CONVOI FUNÈBRE

Les amis et connaissances de la famille BRULOIS-DE-LESPIERRE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur LOUIS-FRANÇOIS-JOSEPH BRULOIS, charbon, décédé à Roubaix le 6 novembre 1874, dans sa 67^e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et d'assister aux convois et service solennels qui auront lieu le lundi 9 novembre 1874, à 9 heures, en l'église Sainte-Elisabeth.

L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Montfait, 10.

CONVOI FUNÈBRE

Les amis et connaissances de la famille DELCROIX-DES-TOMBES, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur ADOLPHE DELCROIX, garçon de recettes chez Messieurs Jules Decroix, Vernier, Verley et Co, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister aux convois et service solennels qui auront lieu le lundi 9 novembre, à 9 heures, en l'église Saint-Martin, sa paroisse.

L'assemblée à la maison mortuaire, à la Caisse commerciale, rue du Curoir, 8.

OBIT SOLENNEL

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église paroissiale de Sainte-Elisabeth, le mardi 10 novembre 1874, à 9 h. 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur LOUIS HUBERT GAULIER, époux de Dame ORTHÉLANE PEETERS, décédé à Roubaix, le 2 octobre 1874, à l'âge de 60 ans.

La famille prie les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

OBIT SOLENNEL

Un obit solennel du mois sera célébré le mardi 10 novembre 1874, à 8 heures 1/2, en l'église Notre Dame, pour le repos de l'âme de Dame OLIVE HOUSTE, veuve de M. JEAN-BAPTISTE JEANROY, décédé à Roubaix, le 10 octobre 1874, dans sa 30^e année.

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

OBIT SOLENNEL

Un obit solennel anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église paroissiale de Saint-Martin, le mardi 10 novembre 1874, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur JOSEPH LOUIS WATINE, décédé à Roubaix, le 16 novembre 1873, dans sa vingt-huitième année.

La famille prie les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Etat-civil de Roubaix

— DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 5 NOVEMBRE. — Alfred Delattre, rue de Mouvaux. — Cyrille Laurent, Grande-Rue. — Clémentine Tourney, rue de la Lys. — Marie Cochet, rue de Lannoy. — Georges Brulein, rue Decroix. — Hélène Robert, rue Delattre.

— DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 6 NOVEMBRE. — Eisa Bouchart, au Pile. — Angèle Vanbrang, rue Saint-Honoré. — Angèle De Bock, rue de la Perche. — Clémentine Preux, rue de Soubise. — Cornil Daelman, rue de Mouvaux. — Elodie Delmalle, rue du Havre. — Maria Lemaire, rue du Tilleul. — Louis Hellemans, route de Wattrelos. — Silvie Lerouge, au Cul-de-Four. — Eleonore Deygter, rue de l'Ar. — Adèle Lejeune, rue du Tilleul.

— DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 5 NOVEMBRE. — Eudoxie Dubar, 1 an, rue de Courtrai. — Léonie Lebrun, 10 mois, rue de la Guinguette. — Alexandre Lefebvre, 64 ans, tisserand, aux 3 Ponts. — Jules Dazin, 6 mois, rue de la Limite. — Charles Trechant, 32 ans, ourdisseur, rue de l'Hommel. Louis Henneuse, 40 ans, trieur de laines, à l'hôpital. — Alphonse Delmoite, 29 ans, tisserand, à l'hôpital. — Cécile Mériaux, 10 mois, rue Bernard. — Marie Saenteaux, 36 ans, rentière, rue Saint-Honoré.

— DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 6 NOVEMBRE. — Elise Chombar, 13 jours, à l'Épule. — Victor Tiberghien, 3 ans, rue de Sébastopol.

splendides trotteurs.

Elle avait blâmé sous sa voilette et son père la sentit trembler à son bras.

Le soir, M. Veridan vint causer quelques instants avec son vieil ami.

— Petite fantasque, dit-il à Adrienne, vous avez laissé échapper le Prince Charmant, que cela vous apprene à mieux apprécier qui vous aime.

— M. de Maupéril est marié, j'imagine ? dit-elle en raffermissant sa voix troublée.

— Ah ! vous l'aviez donc vu ? Elle inclina la tête.

— Marié et millionnaire.

— Elle eut un sourire vaillant.

— Que Dieu lui garde autant de bonheur que de millions.

— Mais vous savez que mon pauvre Nicolas ne vous a pas oubliée, lui. Il vient à Paris le mois prochain. Voyons, serrez-vous toujours aussi dure à son regard ?

— Ceci ne me vengerait pas de cela, répondit-elle simplement.

Et tout lui dit.

C'est pourquoi, rue des Petits-Hôtels, malgré 20 ans écoulés, la fenêtre de n° 83, encadrait toujours le visage grave d'Adrienne, veuve de ses illusions.

— Alexandrie Descamps, 91 ans, ménagère, à l'hôpital. — Adolphe Delcroix, 66 ans, employé à la caisse commerciale, rue du Curoir. — Louis Baplois, 66 ans, maître charbon, rue de Maufait.

MOUVEMENT COMPARATIF

DE LA CONDITION PUBLIQUE DE ROUBAIX

Mouvement du mois d'Octobre 1874

8019 colis de laine peignée	863.765 k ^m
4 » d'écaillies et blousses	516
237 » de laine filée	25.361
4 » de soie	58
2,543 » de coton	272.232
10.817 colis pesant ensemble	1.161.932 k ^m

Mouvement du mois d'Octobre 1873

11.206 colis de laine peignée	1.207.929 k ^m
23 » d'écaillies, blousses	2.540
676 » de laine filée	72.072
3 » de soie	11
3.614 » de coton	386.660
15.522 colis pesant ensemble	1.669.212 k ^m

Mouvement du mois d'Octobre 1874

11.663 colis de laine peignée	1.256.145 k ^m
14 » d'écaillies, blousses	77
713 » de laine filée	76.465
3 » de soie	111
3.497 » de coton	373.906
15.890 colis pesant ensemble	1.706.704 k ^m

Le Directeur, A. MUSIN.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBIT

— Imprimerie Alfred Rebourt. — Avis gratuit dans les deux éditions du Journal de Roubaix.

Cours de Chimie.

Lundi 9 Novembre, à huit heures du soir. Etude de l'hydrogène. Théories modernes des types et des substitutions, rôle de l'hydrogène dans la constitution et les transformations des matières colorantes.

Cours de Physique.

Mercrdis 11 Novembre, à huit heures du soir. Mouvements produits par la dilatation de l'air. Différents procédés de chauffage anciens et modernes. Cheminées. Fumivortité. Principes, solutions proposées ou principaux types d'appareils fumivores.

Faits Divers

— Au dire de la Presse, une importante décision vient d'être prise concernant les surnuméraires et contrôleurs des contributions directes. Il aurait été décidé, en effet, que le temps pendant lequel les surnuméraires seront restés sous les drapeaux leur sera compté pour l'avancement ultérieur comme temps passé dans la 3^e classe du grade de contrôleur, c'est-à-dire que les agents qui, par exemple, auraient été promus au grade de contrôleur après avoir accompli un an de service militaire en qualité d'engagés conditionnels, concourront pour la 2^e classe avec ceux de leurs collègues dont la nomination sera antérieure d'une année.

— C'est mardi prochain, 10 novembre, que commencera devant la 7^e chambre correctionnelle les débats de l'affaire de la « Banque hypothécaire d'Espagne ». Les prévenus sont, avec M. Clément Duvernois MM. Fomerod, Jaureguy, Capron, Al. Duvernois et Rasetti. L'ancien ministre des travaux publics sera défendu par M. Lanté.

— On nous mande de New-York la suspension de paiements des maisons L. Robert et comp. à New-York, A. N. Pickering et comp., E. S. Edgar et comp. à Chicago ; Breck Rogers et comp. à Saint Louis.

La cause commune de ces sinistres est la baisse générale des prix des céréales.

— Le conseil de l'ordre des avocats au conseil d'Etat et à la cour de cassation s'est constitué comme il suit, dans la séance du 3 novembre, pour l'année judiciaire 1874-1875 : MM. Mimerel, président ; Mazeau, premier syndic ; Collet, deuxième syndic ; Fosse, secrétaire-trésorier. Lefebvre, Christophe, de Valroger, Michaud Billaire, Chambareaud, Labordère, membres.

— Le Phare du littoral raconte dans les termes suivants la mort de M. Vigdor, banquier à Nice, dont une dépêche nous apprenait avant-hier le suicide :

Entre huit et neuf heures, M. Ribis, quinquainier, passant sur la route de Monteboron qui passe à Villefranche, entendit tout à coup une détonation d'arme à feu. Il tourna les yeux du côté d'où le bruit lui était venu et aperçut sur les rochers qui bordent la mer, près du lazaret, une masse inerte, comme le corps d'un homme sans mouvement. Il prit aussitôt les petits sentiers qui descendent la côte, et en quelques instants il arriva à son but.

Un spectacle horrible l'attendait : un homme était étendu là, sans vie, la tête pendante dans une excavation de roc et baignant dans la mer. Tout près de lui gisait un revolver encore chaud. La police, prévenue immédiatement, fit enlever le cadavre d'après les constatations médicales, la balle s'est logée dans quelque partie de la tête, d'où elle n'a pu être extraite. Ce suicide serait, dit-on, le résultat de spéculations ruineuses.

De plus, le Journal de Nice, annonçant l'arrestation de deux des anciens et principaux employés de la maison Arvidor, ajoute : « Ce matin, la police procédait à une perquisition domiciliaire chez eux. On nous affirme qu'un document que M. Arvidor fit remettre à M. le maire de Nice par un de ses employés, quelques instants avant de se suicider, contenait sur ces employés des indications qui ont motivé leur arrestation.

Les obsèques de M. Arvidor ont eu lieu au milieu d'une affluence considérable. Derrière le corbillard étaient les notabilités du culte auquel appartenait le défunt. Le corbillard était entouré d'une escouade de marins du Stésis, en ce moment en rade de Villefranche, un officier en grand uniforme était à leur tête.

UN DUEL MANQUÉ. — Le correspondant en Standard, de Londres, écrit à ce journal du date de Copenhague :

« Une grave altercation vient d'avoir lieu entre deux membres du Corps diplomatique et s'est terminée par un cartel à visage de Bruxelles. La cause de la querelle paraît avoir été produite par une vive discussion sur le menu d'un dîner donné à l'un des consuls généraux de Copenhague et auquel les deux parties assistaient.

« L'altercation a eu lieu entre le baron Saltzberg, chargé des affaires d'Autriche et le vicomte de Richemond-Richardson, premier attaché à la légation française. Un démenti et un soufflet ayant été échangés dans cette circonstance, on s'attendait tout naturellement à un échange de balles entre les deux antagonistes. Un cartel fut, en effet, envoyé et accepté, et il fut d'abord décidé que le duel aurait lieu à Copenhague et se viderait au pistolet ; mais il fut arrêté que l'affaire se passerait sur le territoire belge.

« Les deux adversaires partirent par le même train chacun prenant place dans une voiture différente et arrivèrent ensemble à Bruxelles, où les témoins de M. de Richemond déclarèrent que le duel aurait lieu au fleuret, à quoi le baron Saltzberg objecta qu'il n'avait jamais fait de sa vie usage de l'épée.

« Les seconds de M. de Richemond proposèrent alors le pistolet, mais à la condition qu'un pistolet serait chargé tandis que l'autre ne le serait pas, que le sort désignerait celui qui devrait choisir le premier et que l'on tirerait au bout d'un mouchoir ; les témoins du baron Saltzberg répondirent par un refus, déclarant que celui qu'ils représentaient voulait bien se battre mais non pas se farger son adversaire ou s'exposer à se faire égorger par lui. Sur ce, tout le monde abandonna le champ de bataille.

— *Entreprise anglo-communarde.* — A plusieurs reprises, les journaux ont parlé des combinaisons plus ou moins ingénieuses au moyen desquelles des chevaliers d'industrie de Londres essaient d'extorquer des marchandises aux commerçants et négociants de Paris.

On nous a montré, il y a deux jours, une de ces lettres, la plus récente. Elle porte, en tête, la raison sociale *Julius Vincento et Co* et pour adresse : *International Office Cornhill street, 24.* Il en a été adressé à presque tous les marchands en gros des quartiers du Temple et des Bourdonnais. Un de ces négociants, à qui il était demandé pour près de 10,000 fr. de soieries, a justement un de ses amis à Londres, et avant de faire l'envoi, il lui a écrit pour le prier de prendre des renseignements sur la maison *Julius Vincento et Co*.

La réponse ne s'est pas fait attendre, et quelle réponse ? L'*International Office* de Cornhill street est représenté par un réfugié de la Commune, le citoyen Vincent, ancien employé de la Compagnie Richer et directeur de la Bibliothèque nationale pendant la période insurrectionnelle. Lui seul est toute la Compagnie, et la prétendue maison se compose d'un tout petit bureau, assez pauvrement meublé, au fond de la cour.

Ce digne communard, trouvant agréable de vivre sans rien faire, avait songé à cet honnête moyen pour se créer des revenus. Malheureusement pour lui, les commerçants français et autres n'ont pas donné dans le piège, car une nouvelle lettre de Londres, reçue hier matin, nous apprend que *Julius Vincento et Co* a été expulsé de son office à la requête de créanciers peu accommodants ; et si lui-même n'a pas été arrêté et fourré en prison, c'est parce qu'il a trouvé le moyen de fuir à temps.

— A huit heures, hier matin, les passants sur le pont au Change, à Paris, ont été terrifiés par l'aspect d'un homme se tenant debout dans la Seine et paraissant marcher dans les flots ; il disparaissait par intervalle, pour reparaître hideux et énormément enflé.

Des marins se détachèrent une barque et y hissèrent le corps presque décomposé d'un individu âgé d'environ trente ans.

Une énorme blessure paraissant faite avec une hachette lui avait coupé le front ou le nez.

Le corps a été transporté à la Morgue, et sera soumis à une autopsie. Tout fait présumer que la justice est sur la trace d'un crime.

— On n'a absolument rien trouvé dans les poches du noyé.

— *Guy Fawkes :*

Le 5 novembre, en Angleterre, est toujours célébré par des feux de joie, des feux d'artifice et la crémation, en effigie, de Guy Fawkes, auteur, dans des temps déjà bien loin de nous, de la fameuse conspiration des poudres, qui devait faire sauter le Parlement et tous les législateurs qu'il contenait ; il est rare aussi que toutes ces réjouissances n'amènent pas de nombreux et tristes accidents à leur suite.

Un des feux de joie les plus remarquables, en province, a été celui organisé par M. Whalley, membre du Parlement, dans ses propriétés, au sommet de la colline de Trevor. On pouvait le voir de plusieurs milles au loin, et il avait attiré un nombre considérable de spectateurs, auxquels l'honorable membre a adressé un discours.

A Leves, où la solennité est généralement célébrée avec une grande pompe, aucune réjouissance n'a eu lieu cette année, la ville étant sous le coup d'une affreuse épidémie de fièvre typhoïde.

A Bradford, on eut à déplorer deux graves malheurs. Vers six heures du soir, un enfant jetait un pétard dans le magasin de M. John Edhorne, fabricant d'artifices ; un grand nombre de pièces prirent feu aussitôt, et il s'ensuivit une formidable explosion.

M. Edhorne a été relevé couvert d'affreuses brûlures, grièvement blessé, et en l'a aussitôt transporté à l'hôpital, tandis que sa maison et son magasin étaient la proie des flammes ; ils ont été entièrement consumés avant qu'on ait pu éteindre la feu. Presque au même temps, dans Parklane, Arthur Wernan, âgé de quatorze ans, recevait une balle de pistolet dans la poitrine.

On ne sait qui a tiré ce coup. Ce malheureux enfant n'a survécu que quelques heures à sa blessure.

A Bristol, Arthur Adam tirait aussi des coups de pistolet à balle ; une jeune fille, Sarah Hooper, qui s'était baissée pour ramasser une fusée, s'écria tout à coup en s'adressant à une de ses amies : « H'm'a tuée, Annie, je ne verrais plus papa et maman. » Le projectile avait pénétré dans le front, et la mort a été presque instantanée.

A Londres, tout s'est passé avec plus de calme que l'année dernière : on n'a promené dans les rues que fort peu de Guy Fawkes en effigie. A part cela, la ville présentait à peu près son aspect habituel.

Dans la soirée, les feux de joie étaient très nombreux dans les arrière-cours et jardins des maisons, avec grand accompagnement de détonations de pièces d'artifice et de coups de pistolet, et on peut dire qu'il a été brûlé beaucoup plus de poudre que n'en contenaient jadis les 36 barils entassés par Guy, Catesby, Percy, et autres conspirateurs sous les chambres du Parlement. Les agents de police avaient toutes les peines du monde à empêcher ces démonstrations bruyantes et dangereuses dans les rues et places publiques.

— Mardi matin, le caissier de MM. Posset et Co, de Paris, a été arrêté à Québec, à bord du paquebot la *Prussiana*, sur lequel il s'était embarqué à Liverpool. Un ordre d'arrestation avait été lancé par dépêche de Londres. MM. Posset et Co étant anglais et ayant une fabrique en Angleterre, à Bradford, avaient le droit de faire arrêter et ramener le voleur, quoique le fait se soit passé à Paris. De son côté, la maison Posset avait envoyé à un de ses correspondants du Canada une dépêche, afin de le prier de s'entendre à ce sujet avec les agents anglais et français du Canada. La nouvelle de ce vol et de l'arrivée du voleur s'était ébruitée à Québec ; aussi une foule immense s'était portée sur la jetée afin de voir arrêter le caissier infidèle. Au moment où le paquebot arriva en vue de la jetée, une immense clameur s'éleva. Le capitaine de la *Prussiana* salua de loin, attribuant cette clameur à la joie des habitants inquiets du retard du paquebot. Un canot dans lequel montèrent les agents, se dirigea vers le bâtiment qu'ils abordèrent bientôt. Le capitaine ouvrit un pli que l'un des agents lui tendit, et après avoir lu, fit un mouvement de surprise en tournant la tête vers un grand gaillard enveloppé dans un paletot et fumant insolemment un cigare sans se douter que c'était de lui qu'il s'agissait. Le capitaine donna l'ordre à son second de se saisir de Testschmacher, pendant que lui-même faisait monter les agents à bord. Ce fut parmi les passagers une immense stupeur. Pendant cette traversée de quelques jours, le baron Adolphe Chauvin (il s'était adjoint le nom de famille de sa maîtresse) avait noué des relations avec plusieurs passagers et fait des projets pour l'avenir. Ce fut donc comme un coup de foudre lorsque les passagers apprirent en débarquant qu'ils avaient fait accueil à un voleur. Testschmacher fut trouvé possesseur de plus de 230,000 fr. ; dans ses bagages on a saisi des effets et des bijoux qu'il avait achetés depuis sa fuite de Paris. Testschmacher sera ramené par le prochain paquebot à Liverpool, puis à Londres.

LE JARDIN D'ACCLIMATATION DEPARIS REÇU dernièrement du Brésil, un troupeau de nandous, dont il va tenter l'acclimatation agricole dans ses fermes. Le nandou est l'autruche du Nouveau-Monde, un magnifique oiseau dont la domestication en France serait bien désirable. Des observations faites sur quelques sujets au Jardin d'acclimatation, il résulte que cet oiseau est très rustique, peut supporter nos hivers les plus rigoureux et s'accommode de toute nourriture, même la plus grossière. Ses plumes rares, ses œufs énormes et nombreux, sa chair, de bonne qualité, en feraient une conquête précieuse pour l'industrie et l'alimentation publique. Ajoutons que les nandous qui possèdent en ce moment le Jardin sont parfaitement acclimatés et y pondent régulièrement.

— A la suite d'une querelle violente dans un restaurant du boulevard, X... reçoit une gifle d'un monsieur avec lequel il échange aussitôt sa carte. Il se met en quête de deux témoins et choisit les deux premiers amis qui lui tombent sous la main.

Le lendemain, les témoins se rendent chez le monsieur, et reviennent ensuite rendre compte à X... du résultat de leur mission.

— Tous est arrangé pour le mieux, lui dit un des témoins. Tu fais des excuses à ton adversaire.

Derniers échos du Jour des Morts. — Un de nos reporters, dit le Figaro, a observé un type bien curieux, à la porte du cimetière de Cayenne. C'était un monsieur tout en noir qui allait et venait devant l'entrée. Quand il voyait pénétrer dans le cimetière quelque personne d'aspect pauvre et ne portant pas de couronne :

— Voulez-vous que je vous donne une couronne d'immortelles pour rien ? lui demandait-il à voix basse.

Et il lui conduisait à une boutique, où il lui en achetait une. — Nous n'avons pu savoir son nom.

La Presse Médicale est unanime à recommander le *Sirop* et le *Bonbon* du docteur Cabanes dans les rhumes, bronchites, catarrhes récents ou chroniques, asthme, toux nerveuse et opiniâtre, grippe, quinte de toux de mauvaise nature ; toutes les affections disparaissent promptement sous son influence. Mais c'est surtout dans la Phthise Pulmonaire qu'il rend de véritables services en procurant au malade un calme si précieux dans cette cruelle maladie ; les professeurs Trousseau, Velpeau, Denonvillier et Néaleu, l'employaient constamment avec succès.

Dépôt dans toutes les pharmacies de France ; à Roubaix, pharmacie Couvreur. 6854. (A.)